

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016

Présents : Alain BERNARD, Philippe GUILLON, Christian VANDEWALLE, Marcel WATIER, Jean-Pierre JAYET, Denise DESCAMPS, Danièle WATTEAU, Marie-Renée PELON, Mélanie MAZINGARBE

Absents excusés : France CATOEN, Marie NIETO, Yannick DELOURME, Renaud AVEZ, Christian Dumortier

Pouvoirs : France CATOEN à Danièle WATTEAU, Christian DUMORTIER à Philippe GUILLON, Yannick DELOURME à Marcel WATIER, Renaud AVEZ à Christian VANDEWALLE.

### Désignation du secrétaire de séance :

Ph Guillon

### 1 - VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 14 MARS 2016

Le compte rendu du conseil du 14 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

### 2- DELIBERATIONS

#### REALISATIONS BUDGETAIRES DU CCAS 2015

Recettes de fonctionnement : 201 489,92 €  
dont :

- Cession immeubles 184 255,00 €  
- Moins value 15 744,00 €

Dépenses de fonctionnement : 210 711,97 €  
dont

- Repas à domicile 2 323,39 €  
- Indemnités secrétariat 290,00 €  
- Subvention Eolis 212,70 €  
- Fleurissement 120 €  
- Taxes 256,79 €  
- Aides 1278,64 €  
- Vente biens 199 999 €

Recettes d'investissement : 204 667,46 €  
dont :

- Cession immeubles 199 999 €  
- FCTVA 2 668,45 €

Dépenses d'investissement : 15 744 €

dont

- Moins value

15 744 €



## CCAS : Constat de résultat 2015

---

Résultat de Fonctionnement 2015 :	- 9 222,05
Résultat de fonctionnement reporté :	+ 7 695,07
<b>Résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>- 1526,18</b>
Résultat d'investissement 2015 :	+ 188 923,46
Résultat d'investissement reporté :	0
<b>Résultat d'investissement cumulé :</b>	<b>188 923,46</b>

**Proposition :**

001 R Résultat d'investissement reporté : 188 923,46 Euros  
002 R Résultat de fonctionnement reporté : - 1 526,18 Euros

### **21 – COMPTE DE GESTION CCAS 2015**

*Voir fascicule du compte de gestion communiqué en séance*

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à la majorité le compte de gestion du CCAS pour 2015

### **22 – COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2015**

*Voir fascicule du compte administratif communiqué en séance*

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à la majorité le compte administratif du CCAS pour 2015

### **23 – AFFECTATION DE RESULTAT CCAS 2015 POUR 2016**

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à la majorité le constat de résultat du CCAS pour 2015 et son affectation



## Rappel du budget prévisionnel 2015

---

- Investissement :
  - Eglise tranches 3 et 4, sous réserve du financement de la tranche 4
  - Ecole, solde chantier
- Fonctionnement
  - Continuité des services
  - Rythmes scolaires
  - Attention particulière sur les dépenses de fonctionnement
    - Économies à générer sur les postes EDF/GDF (éclairage public, chauffage école & mairie, ...)
    - Illuminations de fin d'année, fêtes et cérémonies, subventions associations



## Budget réalisé 2015

---

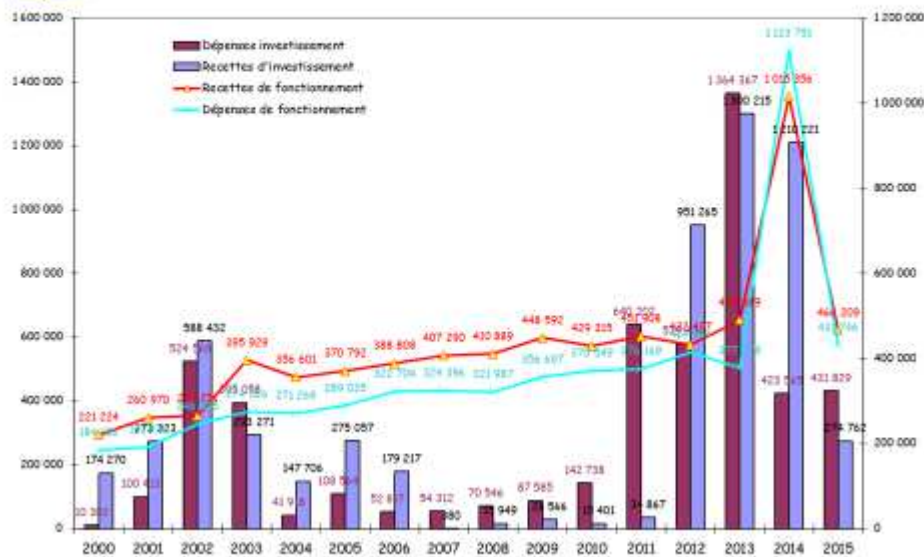
1/2

- Dépenses d'investissement : 431 829 €
  - Eglise : 352 k€
  - Ecole : 1 k€
  - Aménagement cimetière : 14 k€
  - Matériels
    - Ordinateurs : 1 790 €
    - Photocopieurs : 5 380 €
    - Divers : 3 400 €
  - Aménagement ruelle Maréchal Foch : 6 k€
  - Emprunts : 38 k€
- Recettes investissements : 274 762 €
  - FCTVA : 53 k€
  - Subventions investissements : 219 k€ (reste 80 k€ à recevoir pour l'école)

	Prévisionnel	Réalisé
■ Dépenses de fonctionnement :	471 498 €	431 746 €
■ Charges à caractère général :	151 k€	150 k€
■ Charges de personnel :	183 k€	182 k€
■ Attribution de compensation :	57 k€	57 k€
■ Autres charges de gestion courante :	30 k€	28 k€
■ Charges financières :	15 k€	12 k€
■ Dépenses imprévues :	20 k€	0
■ Recettes de fonctionnement :	471 498 €	466 208 €
■ Produits, services + ventes :	31 k€	28 k€
■ Impôts & taxes :	311 k€	329 k€
■ Dotations, subventions :	126 k€	104 k€



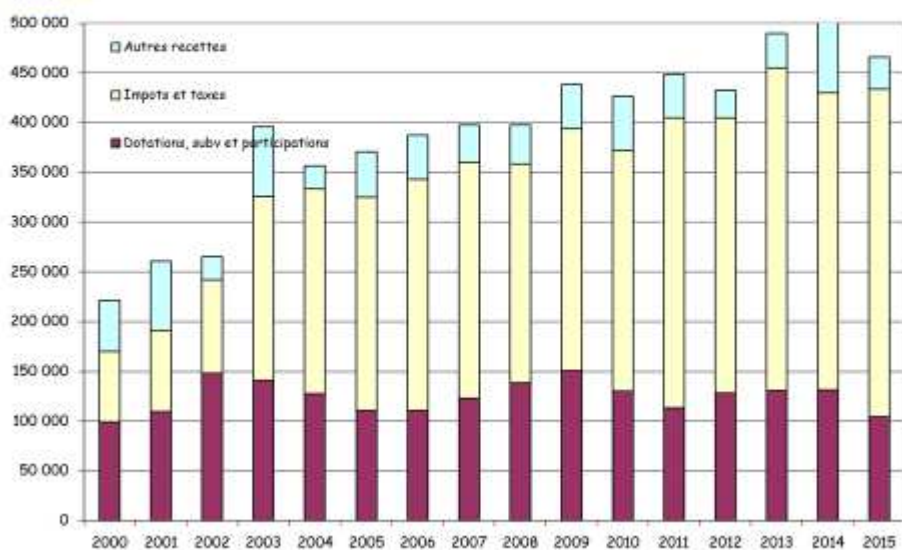
## Evolution budgétaire 2000-2015



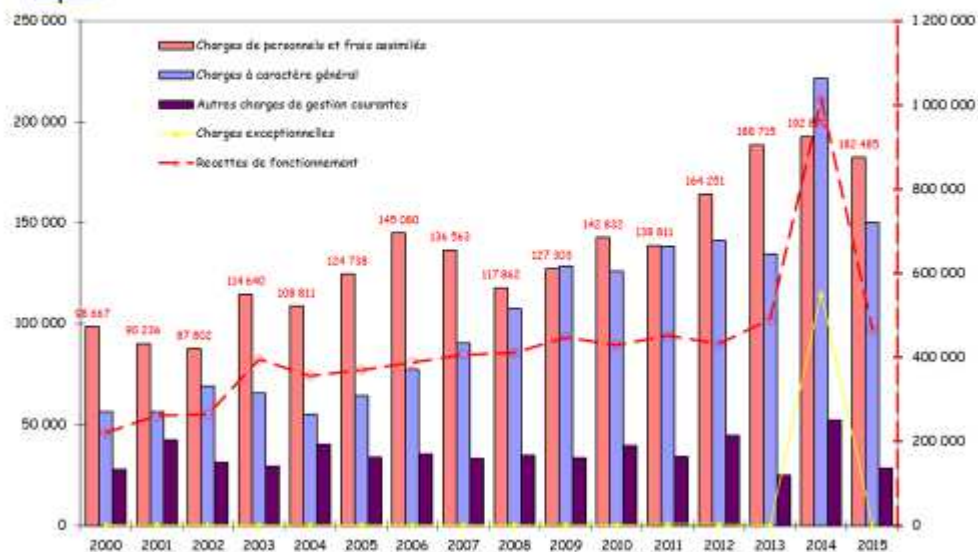
## Evolution du budget de fonctionnement



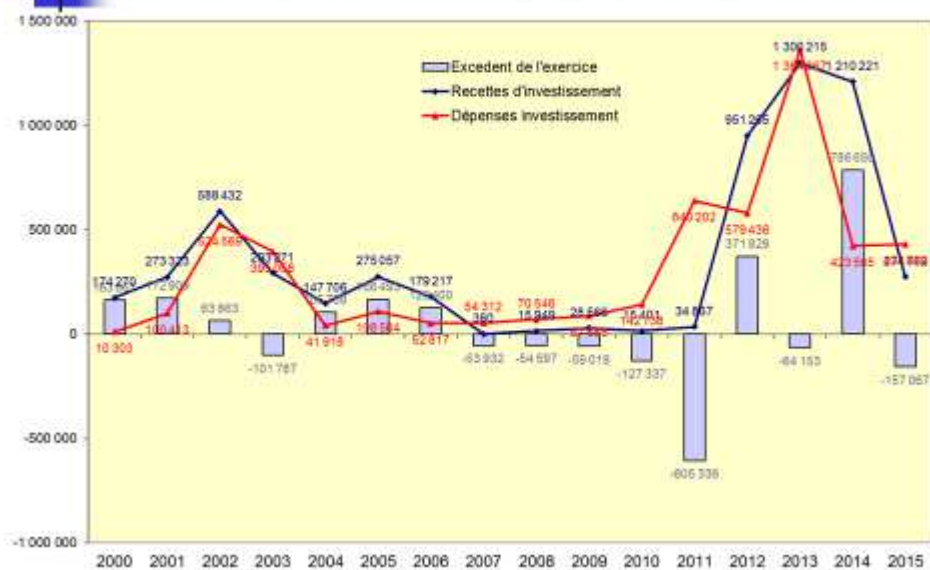
## Recettes de fonctionnement (hors produits exceptionnels)



## Dépenses de fonctionnement



## Evolution du budget investissements



### 24 – COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2015

*Voir fascicule du compte administratif communiqué en séance*

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif pour 2015

### 25 – COMPTE DE GESTION COMMUNE 2015

*Voir fascicule du compte de gestion communiqué en séance*

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion pour 2015

## 26 – AFFECTATION DE RESULTAT COMMUNE 2015 POUR 2016



### Constat de résultat 2015

Résultat de Fonctionnement 2015 :	+ 34 462,43
Résultat de fonctionnement reporté :	- 8 691,73
<b>Résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>25 770,70</b>
Résultat d'investissement 2015 :	- 157 067,28
Résultat d'investissement reporté :	- 453 925,34
<b>Résultat d'investissement cumulé :</b>	<b>296 858,06</b>
Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 138 032,70
<b>Proposition :</b>	
001 R Résultat d'investissement reporté :	296 858,06 Euros
002 R Résultat de fonctionnement reporté :	25 770,70 Euros

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le constat de résultat pour 2015 et l'affectation de ce résultat au budget prévisionnel 2016.

## BUDGET 2016



### Axes d'orientation budgétaires retenus pour 2016

- Priorités sur investissements
  - Église dernière tranche : 510 k€
  - Principaux travaux :
    - Aménagements Cimetière, école, ... : 19 k€
    - Divers : 10 k€
  - Équipements :
    - Provision pour véhicule utilitaire : 20 k€
    - Mobilier, tonnelles, ... : 10 k€
- Budget de fonctionnement :
  - Vigilance forte sur les charges à caractère général :
    - Prestations de service
    - EDF, GDF
    - Fournitures
    - Fêtes et cérémonies : 7,2 k€ pour l'année
    - Illuminations de fin d'année
  - Maintien des subventions aux associations : 4 k€
- Taux d'imposition :
  - Proposition de la commission : pas d'augmentation en 2016



## 26 – VOTE DES TAUX POUR BUDGET PRIMITIF 2016



### Taux d'imposition

COMMUNE : 100 BOUVINES

ARRONDISSEMENT : 59 LILLE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE TEMPLEUVE-LA PEVELE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX

**FDL**

2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I. - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTES					
	Base de l'imposition effective 2015 (1)	Taux d'imposition conventionnel de 2015 (2)	Taux d'imposition plafonné 2015 (3)	Base d'imposition prévisionnelle 2016 (4)	Produit à taux constants (col.1 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation	551 497	23,55	>>>	557 009	131 362
Taxe foncière (tâle)	424 097	14,36	>>>	429 600	61 091
Taxe foncière (non bâti)	18 009	41,63	>>>	19 309	8 035
CFE			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants (5)					
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (6)					
<b>Total</b>					<b>201 088</b>

II. - RECENSEMENT DU COMPLET MUNICIPAL					
1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2016 (7)					
Produit récurrent (8)	5 122	Produit taxe additionnelle (9)	947	Produit de la CFE (10)	0
Produit de la COTE (11)		Produit de la COTU (12)		Produit de la COTU (13)	
Produit de la COTU (14)		Produit de la COTU (15)		Produit de la COTU (16)	
Produit de la COTU (17)		Produit de la COTU (18)		Produit de la COTU (19)	
Produit de la COTU (20)		Produit de la COTU (21)		Produit de la COTU (22)	

3. CALCUL DES TAUX 2016 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE						
	Taux de référence de 2015 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (4)	Taux de référence 2016 (col.5 ou col.6)	1. TAUX VOTES (5)	Base d'imposition prévisionnelle 2016 (6)	Produit correspondant (col.6 x col.5)
Taxe d'habitation	23,55	Produit attendu			557 000	
Taxe foncière (tâle)	14,36				429 600	
Taxe foncière (non bâti)	41,63	201 088			19 300	
CFE	>>>	Produit à taux constants (7)				

La distribution sans lien des taux a été faite en 2015 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) : Produit fiscal annuel

Après deux hausses modérées ces dernières années et malgré leur niveau relativement faible par rapport aux pratiques des communes proches, la commission Finances propose de laisser les taux d'imposition locaux au même niveau qu'en 2015.

Le conseil, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition au même niveau qu'en 2015.

## 27- BUDGET PRIMITIF 2016



### BP 2016 : Investissements 1/2

- Dépenses
  - Provision acquisition terrain : 287 k€
  - Projets immobiliers en cours : 535 k€
    - Solde travaux école
    - Eglise dernière tranche
  - Autres dossiers :
    - Cimetière : 17 k€
    - Travaux divers : 12 k€
  - Autres investissements
    - Provision pour véhicule utilitaire : 20 k€
    - Mobilier divers : 6 k€
    - Outillage : 3 k€
    - Provision pour imprévus : 5 k€
  - Emprunts et dettes assimilées : 40 k€
  
- Total budget prévisionnel 2016 dépenses d'investissement : 941 190 €
  
- Rappel budget 2015
  - Prévisionnel : 822 452 €
  - Réalisé : 431 829 €





## BP 2016 : Investissements 2/2

---

- Recettes
  - Excédant d'investissement reporté : 486 k€
  - FCTVA : estimation à 64 k€
  - Subventions : 390 k€
    - Eglise dernière tranche 310 k€,
    - Ecole 80 k€
  - Virement de la section de fonctionnement : 0 €
  
- Total budget prévisionnel 2016 recettes d'investissement : 941 190 €
  
- Rappel budget 2015
  - Prévisionnel : 822 452 €
  - Réalisé : 274 762 €



## BP 2016 : Fonctionnement 1/2

---

- Recettes
  - Produits services domaines + ventes 27 870 €
  - Impôts et taxes 333 187 €
    - Contributions directes : 201 000 €
    - Dotation solidarité communautaire : 72 999 €
    - Taxe sur électricité : 16 000 €
    - Taxe sur pylones : 8 000 €
  - Dotations, subventions 92 969 €
    - Dotation forfaitaire : 49 000 €
    - Dotation national de péréquation : 10 000 €
    - Dotation solidarité rurale 8 000 €
    - Autres organismes (CAF, emplois jeunes, ... ) 25 800 €
  - Excédent de fonctionnement reporté 24 244 €
  
- Total budget prévisionnel 2015 recettes fonctionnement : 482 071 €
  
- Rappel budget 2015
  - Prévisionnel : 471 498 €
  - Réalisé : 466 208 €



## BP 2016 : Fonctionnement 2/2

■ Dépenses			
■ Virement à la section d'investissement			0 €
■ Charges à caractère général			169 450 €
• EDF/GDF :	26 000 €		
• Prestations de services :	57 500 €		
• Fêtes et cérémonies :	7 200 €		
• Charges locatives (ex CCAS)	15 000 €		
• Assurances	10 000 €		
■ Charges de personnel			205 100 €
■ Autres charges de gestion courante			32 200 €
■ Charges financières			15 000 €
■ Dépenses imprévues			300 €
■ Divers			
• Attribution de compensation :	57 709 €		
■ Total budget prévisionnel 2016 dépenses fonctionnement :			482 071 €
■ Rappel budget 2015			
• Prévisionnel :			471 498 €
• Réalisé :			431 746 €

## 28- SUBVENTIONS ET DOTATIONS DIVERSES



### BP 2016 : subventions, allocations,...

	2012	2013	2014	2015	2016
■ Associations	5000€	5000€	5000 €	3000 €	4000 €
■ Écoles					
• Voyage études (par enfant)	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €
• Subvention classe de neige	525 €	525 €	525 €	525 €	525 €
• Fournitures scolaires	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
■ Allocations					
• Allocation rentrée scolaire	58 €	60 €	60 €	60 €	60 €
• Vacances (/jour, non imposable)	3,5 €	3,8 €	3,8 €	3,8 €	3,8 €
• Naissance	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
■ Cadeaux					
• Naissance	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
• Mariage	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
• Décès	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
• Bons adultes & enfants handicapés				85 €	85 €



## BP 2016 : subventions, allocations,...

	2012	2013	2014	2015	2016
■ Concessions cimetière					
■ 15 ans	75 €	75 €	75 €	75 €	75 €
■ 30 ans	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
■ Columbarium (4 urnes, 30 ans)	780 €	780 €	780 €	780 €	780 €
■ Friterie (7 jours)	1150 €	1170 €	1170 €	1175 €	1200 €



## Bilan budget prévisionnel 2016

- Investissement :
  - Eglise dernière tranche, sous réserve du financement de la tranche 4
  - Ecole, solde chantier
  - Etude à réaliser pour justifier du besoin d'un véhicule utilitaire
- Fonctionnement
  - Continuité des services
  - Attention particulière sur les dépenses de fonctionnement
    - Economies à générer sur les postes EDF/GDF (éclairage public, chauffage école & mairie, ...)
    - Illuminations de fin d'année, fêtes et cérémonies, subventions associations

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à la majorité, le budget prévisionnel 2016 présenté en séance, ainsi que les montants d'allocations et de subventions proposés.



- Principales catégories :
  - Travaux : outillage, essence, consommables, réparations, fonctionnement divers
  - Environnement : plantations, mobilier urbain, ...
  - Culture : journée du patrimoine, manifestations culturelles (belles sorties, ...)
  - Manifestations municipales : journée des aînés, vœux du maire, 11 novembre, ...
  - Ecole : EDF, GDF, photocopies, téléphone, Internet, fournitures, mobilier, consommables, travaux de petite réparation, ...
  - NAP : fournitures, consommables, alimentation, prestations, ...
  - ALSH : fournitures, consommables, alimentation, prestations, ...
  - Mairie : EDF, GDF, photocopies, affranchissements, téléphone, Internet, fournitures, mobilier, consommables, travaux de petite réparation, ...
  - Eclairage public
  - Cantine
  - Garderie
  - Eglise
  - CCAS : préciser le contenu
  - Général : tout ce qui n'est pas affecté aux catégories ci-dessus

### **29- CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION SERVICE MISSION INTERIM**

→ Signature d'une convention d'adhésion au service mission d'intérim territorial du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la mise à disposition d'agent

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

Ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 (alinéa 6 de la loi n° 84-53) et par convention.

En outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

Pour assurer la continuité du service, Monsieur le Maire propose d'adhérer aux services de la Mission d'intérim territorial mise en œuvre par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et il présente la convention type à partir de laquelle les demandes de dispositions de personnel à titre onéreux pourront être adressées au Cdg59.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, ÉMET UN AVIS FAVORABLE de principe pour le recours au service de remplacement proposé par le Cdg59,

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par Monsieur le Maire,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

AUTORISE Monsieur le Maire à faire appel, le cas échéant, aux services de mise à disposition de la Mission d'intérim territorial du Cdg59,

DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le Cdg59, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

### 30- CONVENTION COMMUNE/INSTITUT PASTEUR

-> Signature d'une convention de remboursement entre la commune de Bouvines et l'Institut Pasteur de Lille.

L'Institut Pasteur de Lille pour un tiers et la commune de Bouvines pour deux tiers, ont un legs de Madame VERTAIN dont il reste à vendre un appartement à Armentières, un appartement aux Calèches à Croix ainsi qu'une place de parking à Lille. Les charges inhérentes à ces biens sont supportées par les deux propriétaires au prorata de leur part de propriété.

La présente convention a pour objet d'établir les modalités de paiement et de refacturation de ces charges.

La commune de Bouvines assure le paiement des charges à Foncia pour le logement de Croix et à Nexity pour le logement d'Armentières. Elle refacture à l'institut Pasteur le montant des charges correspondant à sa cote part.

Après en avoir délibéré le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable pour la signature de cette convention.

### 31 - DELIBERATION EN URGENCE : VENTE de L'APPARTEMENT D'ARMENTIERES

Afin de me permettre de finaliser le projet d'avant-contrat de vente au profit de la société « GUYLENE ET J.M. » représentée par Monsieur RATH, l'avis du conseil municipal est sollicité pour autoriser la vente des biens ci-après désignés :

Dans un immeuble en copropriété dénommé Résidence GUESDE situé à ARMENTIERES (59280), 11 place Jules Guesde,

Ledit immeuble cadastré de la manière suivante :

<u>Préfixe</u>	<u>Section</u>	<u>N°</u>	<u>Adresse ou lieudit</u>	<u>Contenance</u>
	<u>BO</u>	<u>86</u>	<u>11 Place Jules Guesde</u>	<u>28 a 05 ca</u>
<u>Contenance totale</u>				<u>28 a 05 ca</u>

**Le lot numéro 4** - Un appartement dit appartement 1 I A, situé au premier étage du bâtiment principal de l'immeuble et comprenant :

- un hall, une cuisine, deux chambres, un dégagement, un WC, une salle de bains, une salle de séjour, des placards de rangement et les 212 / 10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

**Le lot numéro 52** - Une cave numéro 6 située au sous-sol de l'immeuble et les 7 / 10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

**Le lot numéro 113** - Un parking numéro 7 situé dans la cour de l'immeuble et les 8 / 10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

**Le lot numéro 123** - Un emplacement de parking situé dans la cour portant le numéro 17 au plan de masse et les 8 / 10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Cette vente a lieu moyennant le prix de 70.000,00€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la vente des lots désignés ci-dessus aux conditions proposées, et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents relatifs à la vente.

### **PROCHAINES REUNIONS**

- Réunion de travail : présentation du SCOT et du PADD du PLU, lundi 23 mai à 20h30
- Conseil Municipal : 09 mai à 20h30